



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Comité d'avis pour l'égalité des chances
entre les hommes et les femmes

Convocation¹

Mercredi 30 mai 2012 – 9 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Auditions relatives à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)

Rapporteur : M. Ahmed Mouhssin

- Exposés
 - de Mme Sylvie Lausberg, responsable de la Cellule étude et stratégie du Centre d'action laïque,
 - de Mme Michèle Demeuse, inspectrice (discipline paramédicale) des Centres psycho-médico-sociaux
 - et de M. Pascal Graulus, coordinateur des animations EVRAS au Centre de planning familial Aimer à l'ULB.
- Discussion.

2. Divers

¹ Conformément à l'article 101 et dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions du comité d'avis sont publiques.

Composition du comité

Présidente : Mme Viviane Teitelbaum
Vice-président : M. Ahmed Mouhssin
Secrétaire : Mme Sfia Bouarfa

Membres :

PS : Mme Sfia Bouarfa, M. Ahmed El Ktibi, Mme Catherine Moureaux
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, M. Ahmed Mouhssin
MR : Mmes Anne Charlotte d'Ursel, Viviane Teitelbaum
cdH : Mme Céline Fremault
FDF : Mme Gisèle Mandaila

Article 101.5 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"Le membre du comité empêché d'assister à une réunion peut se faire remplacer par un membre de son groupe. Il en informe la présidente."*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).